

Séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue à huis clos et en visioconférence en raison de la pandémie du coronavirus COVID-19, le lundi 6 juillet 2020 à 16h30.

## ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 SERVICES MUNICIPAUX
  - 2.1 confirmation de compétence pour la collecte et le transport des matières recyclables
  - 2.2 embauche d'une personne salariée au poste journalier saisonnier d'été (budgété 22 semaines)
  - 2.3 embauche d'une personne salariée au poste d'opérateur aux travaux publics (été) et à l'aéroport (hiver)
  - 2.4 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 (second projet 1156-11-43)
  - 2.5 AVIS DE MOTION
  - 2.6 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 (second projet 1156-11-44)
  - 2.7 AVIS DE MOTION
  - 2.8 dépôt certificat – procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter - règlement 1420-20
  - 2.9 modifiant l'article 3 du règlement 1421-20 concernant l'interdiction de faire du camping sur les chemins publics et les places publiques
- 3 QUESTIONS DU PUBLIC
  - durée maximale : 30 minutes;
  - chaque intervenant doit s'identifier;
  - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.



Isabelle Vézina,  
Greffière